

3 Jours / 2 Nuits « PORT AVENTURA »

Du 27 au 29 Octobre 2025

🔑 Réception des bulletins d'inscriptions

Par courrier jusqu'au 27 Février 2025

Nom : Prénom :

Service : E.mail :

Tél (bureau) Tél (perso)

Nom	Prénom	Adulte * (à partir 13 ans)	Enfant * (de 2 à 12 ans fait) <u>partageant la chambre de 2 adultes</u>	Inscription
..... € x = € x =	Adulte : € x =
..... € x = € x =
..... € x = € x =	Enfant : € x =
..... € x = € x =
TOTAL (adultes/enfants)	

* restant à la charge de l'adhérent après déduction de la participation Evasion

Réception des inscriptions **jusqu'au 27 Février 2025**

Renvoyer le bulletin dûment complété accompagné du règlement par chèques ou chèques vacances.

Règlement :

Deux paiements en chèques ou chèques vacances, à joindre lors de l'inscription

- Acompte - encaissé **le 6 Mars 2025**
- Solde - encaissé **le 22 Septembre 2025**

- libeller vos chèques à l'ordre de : **Hautes-Pyrénées Evasion.**

- **Ne pas libeller les chèques vacances (si le voyage n'avait pas lieu).**

==) Le voyage aura lieu

A partir de 30 participants et un maximum de 59 participants.

Les inscriptions par téléphone et par mail ne sont pas possibles

DOSSIER COMPLET à retourner à :

**Hautes-Pyrénées Evasion
à l'attention d'Elisabeth – DEBLADIS**

